

## 2. — BUIDDA MERS AL BGHAL 5 ANS APRES

### Rapide aperçu des circonstances sociales et politiques de l'allotissement

Les domaines de Buidda et Mers al Bghal, d'une superficie totale de 1 176 ha, placés sous séquestre en application du dahir du 27 mars 1958, furent allotis au début du mois de décembre de l'année suivante.

La désignation des attributaires ne se fit pas sans mal. Pour tenir compte de considérations sociales et politiques, on « dosa » ainsi la liste des attributaires :

	Au 1 <sup>er</sup> janvier 1960	
	Nbre	%
Khammès .....	16	14
Oulad Saïd .....	43	37
Résistants .....	56	49
<hr/>	<hr/>	<hr/>
<b>TOTAL .....</b>	<b>115</b>	<b>100</b>

On « installait », au démarrage même de l'expérience, un très fort pourcentage d'« absentéistes en puissance », et de ce fait autant de lots en faire-valoir indirect puisque, en effet, près de la moitié des lots est attribuée à des résistants et citadins. En revanche, sur les 50 anciens Khammès, 16 seulement furent maintenus : leur qualité d'étranger aux Zemrane leur a valu l'hostilité des Oulad Saïd qui, habitant dans les douars voisins, avaient constamment revendiqué la propriété des domaines séquestrés.

On constate aisément que des préoccupations qui n'ont rien de commun avec la mise en valeur agricole l'emportèrent lors de l'allotissement du domaine.

**A — LES CONSEQUENCES DE CE « TYPE » D'ALLOTISSEMENT SUR LA MISE EN VALEUR DU DOMAINE**

La satisfaction de ces différentes aspirations entraîna trois séries de conséquences :

- élimination d'un grand nombre de cultivateurs expérimentés et connaissant bien le domaine : les anciens Khammès qui n'ont pas été maintenus ;
- hétérogénéité des groupes sociaux sur le lotissement interdisant le succès de toute opération de groupement qui aurait par la suite facilité le travail d'encadrement, de formation professionnelle, et de fournitures de services et de crédit du Centre de Mise en Valeur ;
- attribution de lots à des citadins de Marrakech ou d'ailleurs, ayant d'autres occupations professionnelles non agricoles (on note ainsi, dans la liste des observations concernant les attributaires, un instituteur, un ouvrier d'usine à Marrakech, un adjudant, un menuisier à El Kelaa, un moqaddem...).

Toutes ces causes vont faire sentir leurs effets sur la mise en valeur des lots, le mode de faire-valoir indirect prenant une place considérable du fait de l'importance de l'effectif des agriculteurs qui résident trop loin de leurs terres et, naturellement, des citadins qui ont, ailleurs, d'autres occupations.

Quelques campagnes agricoles après la date de l'allotissement, nous allons essayer de mesurer les effets de la prise en considération de facteurs étrangers à la mise en valeur agricole.

Une liste d'observations, effectuées à la fin de la campagne agricole 1964-1965 par le Centre de Mise en Valeur et concernant les attributaires, fournit les renseignements suivants :

- résidence, profession de l'attributaire ; fréquence de sa présence sur le lot ;
- modes de faire-valoir ; absentéisme ; appréciations sur la gestion des lots ;
- endettement à la fin de la campagne 1964-1965.

**I. - REPARTITION DES ATTRIBUTAIRES EN DIFFERENTS GROUPES**

Le classement de ces différents « caractères » peut s'opérer en deux groupes en tenant compte du degré d'éloignement de la

résidence des attributaires qui se « répartiront » ensuite dans l'un ou l'autre selon le mode de faire-valoir pratiqué.

1°) — Catégorie des attributaires résidant au lotissement ou assez près de celui-ci : *76 sur 115 soit les 2/3*

A — Culture directe

B — Culture indirecte

C — « Jamais venu au lotissement » ou « rarement » : absentéisme.

2°) — Catégorie des attributaires résidant dans un rayon de plus de 30 km : *39 sur 115 soit le tiers.*

D — Culture directe

E — Culture indirecte

F — Absentéisme (même définition que précédemment).

L'importance respective de ces différents groupes va nous permettre de connaître dans quelle mesure le lieu de résidence détermine le mode de faire-valoir, l'intensité de mise en valeur du lot, et éventuellement la corrélation entre ces deux caractéristiques et le montant de l'endettement des attributaires.

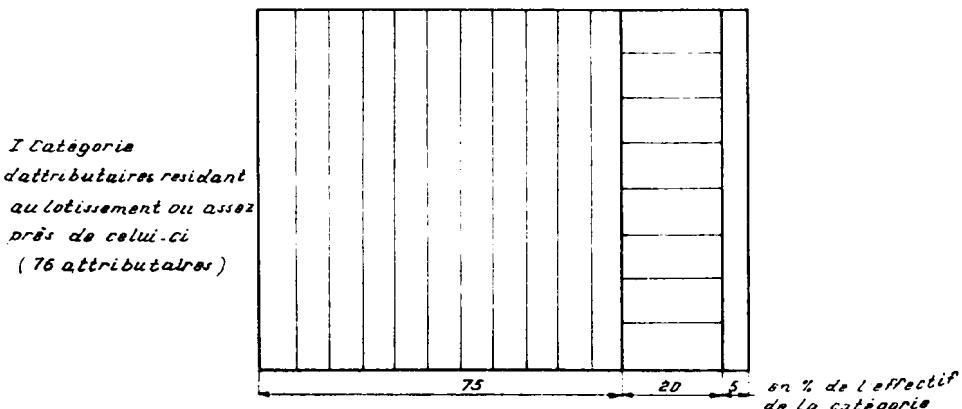
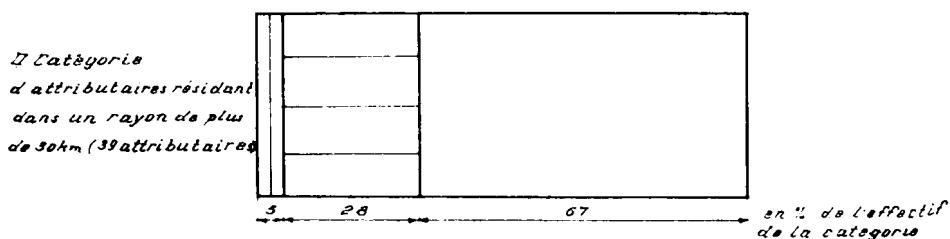
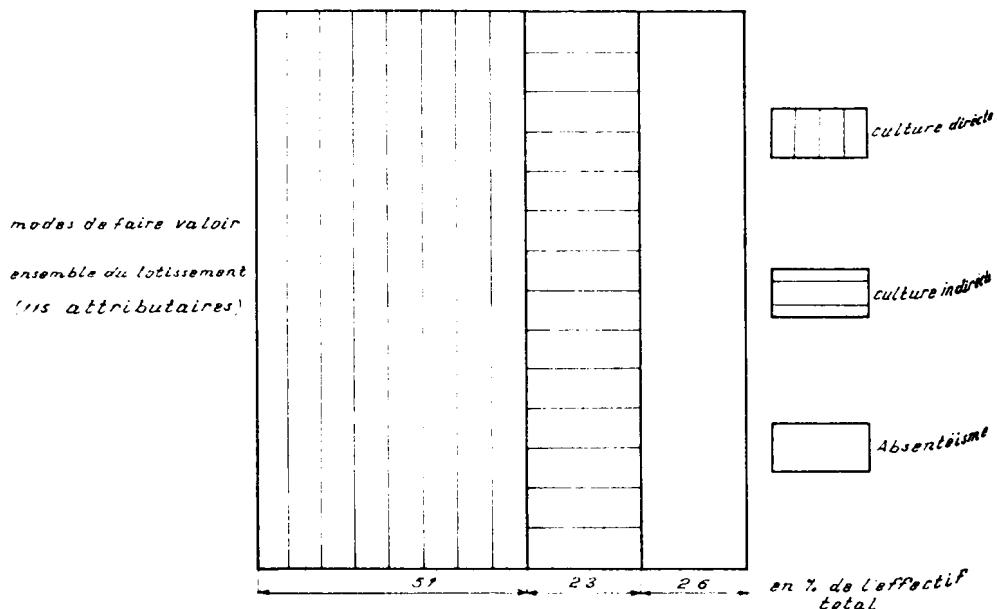
## II. - MODES DE FAIRE-VALOIR ET LIEU DE RESIDENCE DES ATTRIBUTAIRES

Les deux tableaux suivants mettent en évidence l'influence du lieu de résidence sur le mode de faire-valoir des lots : en effet, la « culture directe » représente 5 % seulement dans la catégorie des attributaires résidant loin de leur lot, contre 75 % dans celle où l'habitation est située sur le domaine ou assez près de celui-ci.

### *I. - Catégorie des attributaires résidant au lotissement ou assez près de celui-ci*

		Nombre d'attributaires	en %
Culture directe	A	57	75
Culture indirecte	B	15	20
Absentéisme	C	4	5
Ensemble de la catégorie		76	100

**LOTISSEMENT DE BOUDDA MERS EL BGHAL**  
**INFLUENCE DU LIEU DE RESIDENCE**  
**SUR LE MODE DE FAIRE VALOIR**



*II. - Catégorie des attributaires résidant dans un rayon de plus de 30 km*

		Nombre d'attributaires	en %
Culture directe	D	2	5
Culture indirecte	E	11	28
Absentéisme	F	26	67
Ensemble de la catégorie		39	100

L'*« absentéisme »*, attributaires *« jamais venus »* ou *« jamais vus au lotissement »*, devrait grossir le groupe des lots mis en culture indirectement, en association ou location. Mais il est préférable d'en faire une catégorie à part afin de souligner l'importance numérique de cette classe de *« rentiers »*, créée par cet allotissement. Son effectif est naturellement considérable dans la seconde catégorie d'attributaires, 67 %, soit les 2/3, mais n'atteint que 5 % dans la première, celle des attributaires domiciliés au domaine ou aux environs.

Le tableau ci-dessous résume cette situation pour l'ensemble du lotissement de Buidda - Mers al Bghal.

*Mode de faire-valoir sur l'ensemble du lotissement*

	Nombre de lots	en %
Culture directe	59	51
Culture indirecte	28	23
Absentéisme	31	26
Ensemble du lotissement	118	100

Si l'on tient compte du fait que les lots des absentéistes sont exploités en *« culture indirecte »*, la mise en valeur du domaine se répartit entre les deux modes de faire-valoir en deux groupes sensiblement égaux :

- Culture directe : 51 %
- Culture indirecte : 49 %

Il semble que l'*« esprit »* de l'allotissement soit ici bien loin d'être pris en considération par la moitié des attributaires.

Notons également que 30 absentéistes ont été *« installés »* à Buidda, soit environ le 1/4 des attributaires.

Un dernier rapprochement : *au 1<sup>er</sup> janvier 1960, les résistants citadins allotis représentaient 49 % des attributaires, les lots mis en culture indirectement 49 % à la fin de la campagne 1964-1965*. La corrélation devient ici évidente. La prise en considération de facteurs circonstanciels de nature sociale et politique a déterminé directement le mode de faire-valoir des lots.

### III. - L'EFFORT DE MISE EN VALEUR VARIE CONSIDÉRABLEMENT D'UN MODE DE FAIRE-VALOIR A L'AUTRE

La répartition des attributaires en trois groupes : *« culture directe », « culture indirecte » et « absentéistes »* fait apparaître, d'une façon assez nette, l'écart qui existe entre le premier et les deux derniers, en ce qui concerne l'effort de mise en valeur des lots. Cette étude portant sur 88 attributaires est résumée dans les trois tableaux des pages 318-319 qui ne comprennent pas les lots où se trouvent des jeunes plantations : la faiblesse actuelle de leur production aurait pu être ainsi justifiée.

Le groupe des lots en *« culture directe »* obtient un produit net moyen de 1 500 DH ; le second, *« culture indirecte »*, 1 047 DH et les absentéistes, le résultat le plus faible, 985 DH. Soit, par mode de faire-valoir :

*« Culture directe » : 1 500 DH = 1*

*« Culture indirecte » : 1 015 DH = 0,68*

La perte exprimée en produit net est d'environ 500 DH, soit le tiers de ce qu'obtient un attributaire exploitant directement son lot.

Notons que, dans le groupe des lots en *« culture indirecte »*, sur un effectif de 40, aucun attributaire ne bénéficie d'un revenu net supérieur à 2 000 DH, 4 d'entre eux seulement ayant plus de 1 500 DH.

En revanche, dans l'autre groupe, 21 attributaires sur 48 (soit 44 %) ont un revenu net supérieur à 1 500 DH, dont 9 avec plus de 2 000 DH.

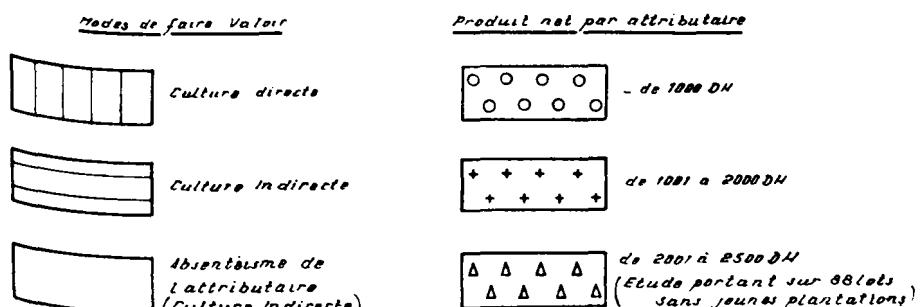
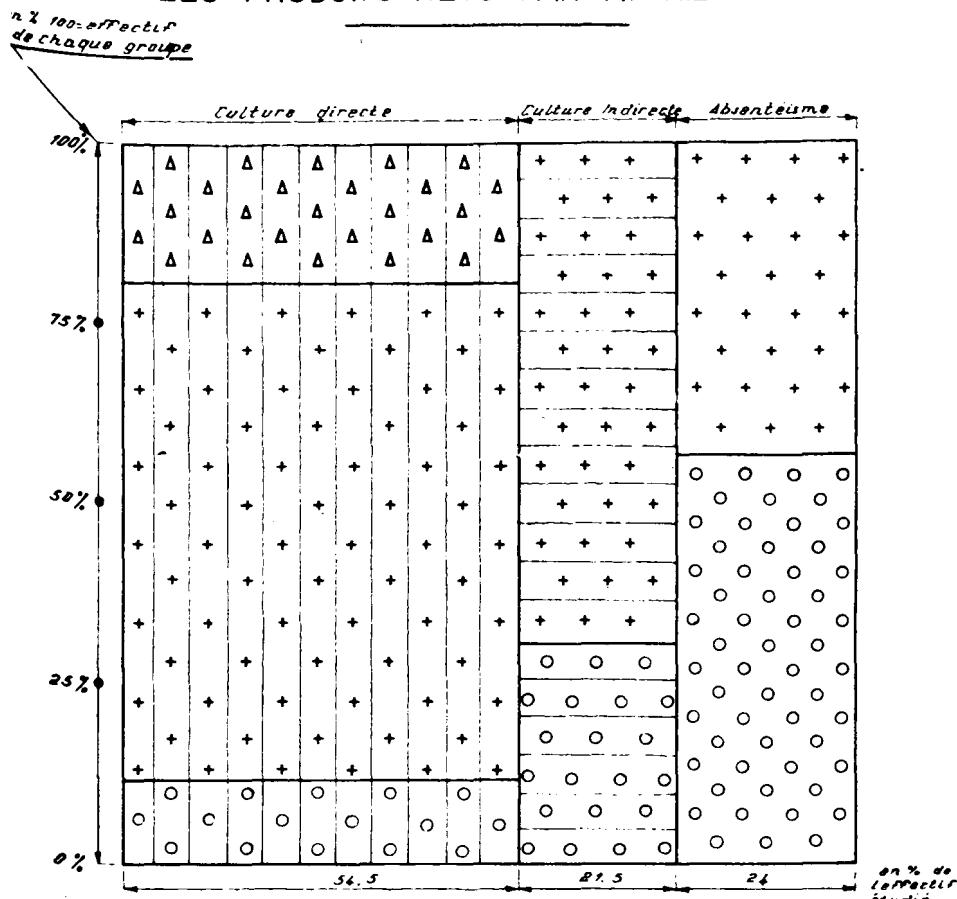
*en % de l'effectif étudié de chaque groupe*

Plus de 1 500 DH Entre 2 000 et 2 500 DH

— Culture directe .....	44 %	19 %
— Culture indirecte (dont absentéistes) .....	10 %	0

**LOTISSEMENT DE BOUDDA MERS EL BGHAL**  
**INFLUENCE DU MODE DE FAIRE VALOIR**  
**SUR LA MISE EN VALEUR DES LOTS**

**LES PRODUITS NETS PAR ATTRIBUTAIRES**



La corrélation entre le mode de faire-valoir et l'effort de mise en valeur, si besoin en était encore, apparaît une fois de plus.

#### Mode de faire-valoir et produit net par attributaire

##### — Groupe des lots en culture directe

	0-500	501-1000	1001-1500	1501-2000	2001-2500	TOTAL
Attributaires	1	5	21	12	9	46
Produit net DH	30	4 521	27 151	20 790	19 570	72 072
Produit net par attributaire DH	30	904	1 292	1 732	2 174	1 591

N.B. — Dans ce tableau ne figurent pas 11 lots comprenant de jeunes plantations dont le produit net s'élève à 8 354 DH, soit une moyenne de 759 DH.

##### — Groupe des lots en culture indirecte

	0-500	501-1000	1001-1500	1501-2000	2001-2500	TOTAL
Attributaires	3	3	11	2	0	19
Produit net DH	134	2 730	13 288	3 754	0	19 906
Produit net par attributaire DH	24	820	1 208	1 877	0	1 047

N.B. — Dans ce tableau ne figurent pas 7 lots comprenant de jeunes plantations dont le produit net s'élève à 4 180 DH, soit une moyenne de 597 DH.

*— Groupe des lots dont les attributaires sont « absentéistes »*

	0-500	501-1000	1001-1500	1501-2000	2001-2500	TOTAL
Attributaires	1	11	7	2	0	21
Produit net DH	180	9 280	8 226	3 360	0	20 686
Produit net par attributaire DH	0	843	1 175	1 680	0	985

N.B. — Dans ce tableau ne figurent pas 9 lots comprenant de jeunes plantations dont le produit net s'élève à 5 622 DH, soit une moyenne de 624 DH.

#### IV. - LES RESULTATS DE L'EXPLOITATION DE L'ENSEMBLE DU DOMAINE SONT RIDICULEMENT FAIBLES

*Le produit brut pour la campagne agricole 1964-65, sur les 115 lots, atteint environ 180 000 DH, soit 153 DH à l'hectare, ce qui constitue un résultat ridicule, ne serait-ce que par rapport à ce qu'il est convenu d' « attendre » d'un hectare en culture traditionnelle : 300 DH (8,5 qx à 35 DH).*

#### Bilan de la campagne agricole 1964-1965

	I - Produit brut	II - Frais de culture	III - Produit net	en % II / I
<i>Par groupe :</i>				
Culture directe .	109 700	29 200	80 500	27
Culture indirecte.	34 300	10 300	24 000	30
Absentéistes .....	36 100	9 800	26 300	27
<b>TOTAL ....</b>	<b>180 100</b>	<b>49 300</b>	<b>130 800</b>	<b>27</b>
<i>Par attributaire :</i>				
Culture directe .	1 860	495	1 365	—
Culture indirecte.	1 320	395	925	—
Absentéistes .....	1 205	325	880	—
<b>TOTAL ....</b>	<b>1 565</b>	<b>430</b>	<b>1 135</b>	<b>—</b>

Rapporté à l'hectare pour l'ensemble du domaine allotii, le produit net demeure à peine supérieur à 100 DH: 111 DH/hectare.

#### V. - LE « COUT », EN PRODUIT NET, DE LA CULTURE INDIRECTE ET DE L'ABSENTEISME

Si nous supposons que le revenu net moyen obtenu par le groupe des attributaires exploitant directement leurs terres constitue une moyenne relativement satisfaisante, nous pouvons évaluer le « coût » du désintéressement d'un absentéiste ou d'un exploitant donnant son lot en location ou association: l'écart entre le revenu net moyen de leur groupe respectif avec celui obtenu en « culture directe » est une évaluation unitaire de ce coût. La perte pour la collectivité provoquée par chaque groupe d'attributaires s'obtient en effectuant le produit de cet écart unitaire par l'effectif correspondant.

*Coût de la culture indirecte et de l'absentéisme (en DH)*

	Produit net moyen	Ecart avec A	Perte pour la collectivité
A - Culture directe .	1 365	0	0
B - Culture indirecte	925	440	11 440
C - Absentéisme ...	880	485	14 550

*La perte totale pour la collectivité, exprimée en produit net, atteint 26 000 DH environ, soit le cinquième du produit net actuel (130 000 DH).*

#### VI. - INVESTISSEMENTS ETATIQUES EN PURE PERTE ET LOURD ENDETTEMENT DES ATTRIBUTAIRES

L'allotissement du domaine avait déjà provoqué les premières dépenses. Nous n'en tiendrons pas compte ici.

Depuis la date de la distribution des lots, les investissements de l'Etat à Buidda - Mers al Bghal s'élèvent à 337 000 DH dont 237 000 pour des travaux d'hydraulique... Ces aménagements n'ont pas été perdus pour tout le monde puisque nous relevons sur la liste des observations concernant les attributaires les mentions « vendeurs d'eau sur les souks »...

### Les investissements de l'OMVA à Buidda - Mers al Bghal

<i>Investissements réalisés</i>	<i>Coût (DH)</i>
Aménagement de pistes (R.E.I.) .....	50 000
Construction de 26 siphons et de chutes .....	52 000
Construction du canal de colature .....	149 000
Construction d'ouvrages sur le canal de colature	36 000
Bureaux et logement du représentant de l'OMVA	50 000 (estimatif)
<b>TOTAL .....</b>	<b>337 000 DH</b>

Loin d'être rentabilisés, ces investissements ont été effectués en pure perte puisque le produit brut de l'ensemble du domaine allotie a considérablement baissé et n'atteint pas la moitié de ce qu'il était auparavant :

- Produit brut moyen de 1959 à 1965 : 220 000 DH
- Produit brut avant l'allotissement : 470 000 DH

soit une différence, ou une perte annuelle de 250 000 DH.

### L'endettement

Comme tous les lotissements, celui de Buidda - Mers al Bghal connaît le problème de l'endettement dont le montant atteint près de 47 000 DH à la fin de la campagne 1964-65, soit les 36 % du produit net du domaine.

#### *L'endettement sur l'ensemble du lotissement*

	<b>Endettement</b>		<b>Endettement par attributaire</b>	
	<b>DH</b>	<b>en %</b>	<b>DH</b>	<b>en % du produit net</b>
A - Culture directe .....	21 081	45	357	26
B - Culture indirecte .....	12 823	27	493	53
C - Absentéistes .....	13 025	28	434	49
<b>TOTAL B + C ..</b>	<b>25 848</b>	<b>55</b>	<b>461</b>	<b>51</b>
Ensemble du lotissement ...	46 929	100	408	36

L'endettement moyen par attributaire est voisin de 400 DH alors que, pour le groupe des lots en culture indirecte, il s'élève à 500 DH.

Les 59 exploitants « directs » doivent 21 000 DH (45 % de l'endettement), ce qui représente les 26 % de leur produit net, tandis que pour les 2 autres groupes (mode de faire-valoir indirect), la dette est d'environ 26 000 DH : *plus de la moitié de leur produit net.*

Si l'on venait à exiger le remboursement des dettes accumulées depuis l'allotissement, le bilan serait encore plus catastrophique : le produit net de tout endettement serait voisin de 840 000 DH, soit 730 DH par attributaire.

#### *Situation nette de tout endettement*

	Produit net	Endettement	Situation nette	
			par groupe	par attributaire
A - Culture directe ..	80 426	21 081	59 345	1 005
B - Culture indirecte ..	24 086	12 822	11 263	433
C - Absentéistes .....	26 308	13 025	13 383	444
<b>TOTAL B + C ..</b>	<b>50 394</b>	<b>25 848</b>	<b>24 546</b>	<b>438</b>
<b>Ensemble du domaine</b>	<b>130 820</b>	<b>46 929</b>	<b>83 921</b>	<b>730</b>

Le groupe des lots en culture directe obtient un résultat plus de deux fois supérieur à celui de l'autre groupe : 1 005 DH contre 438 DH pour le second, ce qui n'en reste pas moins très faible comme revenu net de tout endettement.

#### **B — COMPARAISON DES TROIS SYSTEMES DE PRODUCTION QUI SE SONT SUCCEDES A BUIDDA - MERS AL BGHAL**

##### **I. - LES BILANS DES TROIS SYSTEMES DE PRODUCTION**

L'étude qui précède fournit les estimations suivantes des résultats de l'exploitation du domaine selon le système « métayage et corvée ». En ce qui concerne l'évaluation des frais de culture du système « emploi du machinisme avec khammès », on constate généralement que ceux-ci représentent les 30 % en culture « tradi-

tionnelle améliorée → de type « azib », où il a fallu remplacer du jour au lendemain les corvées paysannes par la « corvée mécanique ».

*Mise en valeur du domaine de Buidda - Mers al Bghal*

Résultats des trois systèmes de production

	Féodalité A		Féodalité déclinante B		Allotissement C	
	DH	%	DH	%	DH	%
Produit brut .....	470 000	100	470 000	100	180 000	100
Frais de culture ..	60 000	13	140 000	30	50 000	28
Impôts (a) .....	20 000	4	20 000	4	9 000 (4)	5
Revenus des khammès (b) .....	80 000 (1)	17	50 000 (2)	11	121 000 (3)	67
Revenu net du propriétaire (c) ....	310 000	66	260 000	55	—	—
TOTAL des revenus nets (a + b + c) ....	410 000	87	330 000	70	130 000	72

(1) 50 khammès : 1 600 DH chacun.

(2) 35 khammès : 1 400 DH chacun.

(3) 115 attributaires : 1 130 DH en moyenne par attributaire.

(4) Estimation théorique.

— Dans le système de production de type féodal, l'ensemble du produit net dégagé, 410 000 DH, représente un pourcentage considérable du produit brut : 87 %.

La répartition de ce produit net reflète les structures sociales et politiques de ce système de production :

	DH	en % du produit net
— Propriétaire féodal .....	310 000	75
— Khammès .....	80 000	20
— Etat (impôts) .....	20 000	5
<b>TOTAL ....</b>	<b>410 000</b>	<b>100</b>

Il faudrait, pour compléter ce tableau, mentionner l'apport en travail à ce système de production des paysans « corvéables » qui étaient tenus d'y participer sans pour autant espérer une rémunération.

— La féodalité sur son déclin ne peut plus « mobiliser » ces corvées. Le machinisme les remplace, mais il coûte 140 000 DH par an (30 % du produit brut). On réduit de ce fait le nombre des khammès et la part du produit brut qui leur était accordée (de 80 000 à 50 000 DH, soit de 17 à 11 % du produit brut).

Pour le propriétaire féodal, cette altération des structures sociales et politiques se traduit par une diminution de son revenu net qui passe de 310 000 à 260 000 DH (de 66 à 55 % du produit brut).

L'affaiblissement de son autorité lui « coûte » 50 000 DH par an.

#### *Répartition du produit net*

	DH	en % du produit net
— Propriétaire féodal .....	260 000	79
— Khammès .....	50 000	15
— Etat (impôts) .....	20 000	6
<hr/>		
TOTAL ....	330 000	100 %

La répartition du produit net du domaine, qui représente seulement 80 % de ce qu'il était dans le système « métayage et corvée », ne traduit pas les nouveaux rapports des forces sociales et politiques. Car, en effet, pour un produit net qui a diminué de 20 % à cause du coût de l'emploi du machinisme, conséquence de la suppression des corvées, le propriétaire féodal voit sa part augmenter relativement peu (4 %), mais diminuer en valeur absolue (50 000 DH). Exprimé en valeur relative, l'Etat voit son revenu croître (de 5 à 6 %), le khammès voyant sa part dans le produit net total diminuer de 5 %.

Le propriétaire féodal éliminé, le domaine est allotि dans les conditions que l'on sait. On en a vu également les conséquences sur les modes de faire-valoir, l'absentéisme, la mise en valeur des lots.

Le produit brut en 1964-1965 atteint environ 180 000 DH, soit une baisse de 290 000 DH par rapport à ce que l'on obtenait dans les systèmes de production antérieurs (soit 60 % de moins). Les frais de culture ont eux aussi considérablement diminué : ils s'élevaient

auparavant à 140 000 DH, contre 60 000 DH actuellement. Notons d'ailleurs immédiatement que l'endettement des attributaires correspond sensiblement au montant des frais de culture : 47 000 DH. On est tenté d'en tirer la conclusion que l'Etat fournit gratuitement des travaux à façons et des semences et cela même aux attributaires exploitant indirectement leurs lots et aux absentéistes dont l'endettement moyen reste le plus élevé.

Le produit du domaine, déduction faite des frais de culture, va dans sa quasi-totalité aux 115 attributaires. La part de l'Etat a dû diminuer puisque ne paient l'impôt que les titulaires de revenus supérieurs à 1 400 DH, le taux étant de 7 %. Auparavant l'Etat percevait 20 000 DH. Actuellement, du moins en bonne logique, il devrait percevoir environ 9 000 DH, la somme des revenus supérieurs à 1 400 DH atteignant 128 000 DH.

Toujours par rapport à cette perception « théorique », la part de l'Etat a diminué de 11 000 DH, mais en valeur relative, elle reste sensiblement la même (7 % contre 6 % précédemment). Nous pouvons évaluer la perte pour le budget de l'Etat à 11 000 DH par an depuis l'allotissement, soit au total 66 000 DH, du moins en nous basant sur cette estimation théorique.

#### *Répartition du produit net*

	DH	%
— Etat : impôts (estimation « théorique »)	9 000	7
— 115 attributaires .....	121 000	93
	130 000	100

En réalité, le revenu net de ce nouveau propriétaire que constitue cet ensemble « hétéroclite » d'attributaires n'est pas égal au produit brut diminué des frais de culture, mais bien à celui-ci, puisque l'endettement représente sensiblement le même montant que les frais de culture : en effet, les dettes ne sont jamais remboursées à l'échéance et leur montant varie assez peu, aussi lorsqu'une campagne agricole arrive à son terme, l'attributaire conserve par devers lui une somme équivalente à l'endettement dont le montant équivaut à celui des frais de culture... Pour cet agriculteur, dans le cadre d'une année agricole, le produit brut est égal au produit net.

***COMPARAISON DES RESULTATS DES TROIS SYSTEMES******Tableaux récapitulatifs*****I — Répartition du produit net**

	Système féodal « métayage - corvée »		Féodalité déclinante « machinisme accru, khammessat réduit »		Allotissement	
	DH	%	DH	%	DH	%
Propriétaire féodal .	310 000	75	260 000	79	121 000 (1)	93
Khammès .....	80 000	20	50 000	15		
Etat (impôts) (2) ...	20 000	5	20 000	6	9 000 (2)	7
Produit net total ..	410 000	100	330 000	100	130 000	100

(1) 115 attributaires: confusion des fonctions de propriétaire et de khammès.

(2) Estimation théorique.

**II — Valorisation du domaine (DH/ha)**

	P.B./ha	P.NET/ha	P.N./P.B. (en %)
— Système féodal .....	400	349	87
— Féodalité « déclinante »	400	280	70
— Allotissement .....	157	111	72

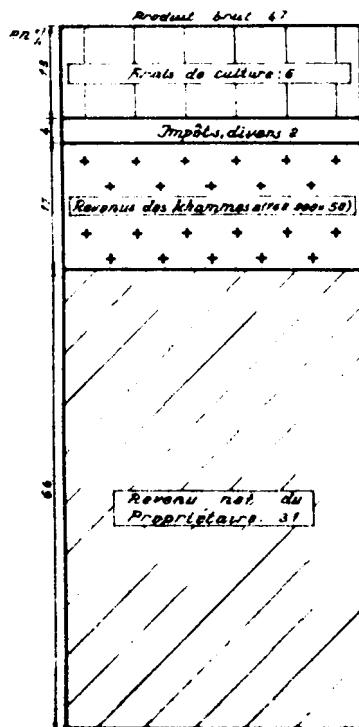
N.B.: Les résultats relatifs à l'allotissement sont ceux de la campagne agricole 1964-65. Le produit brut moyen sur 6 campagnes est un peu plus élevé: 187 DH/ha.

Ces deux séries de données permettent de constater que le système de production féodal reste celui qui a le mieux valorisé le domaine (le revenu net total s'élevait à 410 000 DH, contre 130 000 actuellement). L'emploi intense du machinisme ne semble pas avoir donné de bons résultats puisqu'en l'occurrence son utilisation massive pour remplacer les corvées a provoqué une baisse sensible du produit net (de 410 000 à 380 000 DH).

**MISE EN VALEUR DU DOMAINE DE BOUICDA-MERS EL BGHAL**  
**LES RESULTATS DES 3 SYSTEMES DE PRODUCTION**

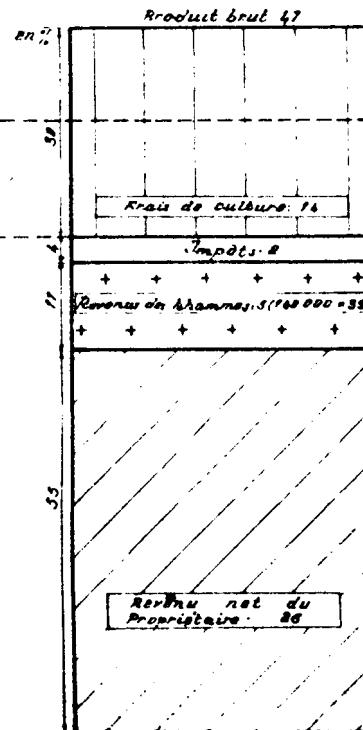
**A Féodalité**

"Métayage et corvée"



**B Féodalité Déclinante**

"Mécanisation accrue  
et kharamessat Réduit"

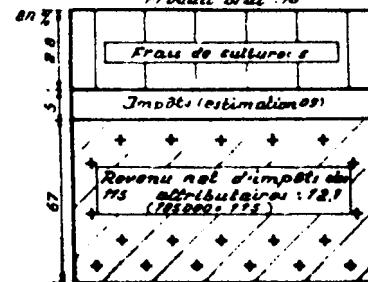


NOTA (les résultats sont exprimés en millions de francs 1963)

**C Élimination du propriétaire Féodal. Allotissement**

"Machinisme du CMV et absenteïsme"

Sous exploitation du domaine  
culture indirecte sur des  
lots dont 30 attributaires  
absentéistes  
(campagne agricole 64-65)



## II. - LES ASPECTS CONTRADICTOIRES DU SYSTEME FEODAL QUI A LE MIEUX VALORISE LE DOMAINE

La comparaison des résultats des trois systèmes de production est indéniablement favorable à la valorisation du domaine par le propriétaire féodal, du moins si l'on fait abstraction du prélevement des 3/4 du revenu net à son profit et des méthodes coercitives de mobilisation des corvées. On pourrait, d'une façon assez schématique, évaluer le produit du travail des paysans « corvéables ». La différence entre les frais de culture du système « métayage et corvée » (6 000 DH) et ceux du suivant « machinisme accru, khamsat réduit » (140 000 DH), nous donne un ordre de grandeur de la « plus-value » prélevée par le propriétaire féodal sur le produit de ce travail (80 000 DH ; les 17 % du produit brut du domaine).

Actuellement, les « propriétaires attributaires » ne produisent plus cette « plus-value » que l'on obtenait auparavant.

I — Revenu net actuel .....	130 000 DH
II — Produit des « corvées » .....	80 000 DH
III — Revenu net de l'ancien propriétaire féodal .	310 000 DH

$$\text{III} — \text{I} = 180\,000 \text{ DH}$$

La diminution du revenu net du « propriétaire » représente d'une époque à l'autre 225 % du produit de ce travail « forcé », mais néanmoins utilisé, « mobilisé ». Mais, du point de vue des anciens khamsès ou plus exactement de celui d'une certaine couche de la paysannerie, on pourrait analyser cette perte comme un gain : la suppression de toutes les journées de travail nécessaires à la production de ce « surplus ».

Compte tenu de ces réserves, nous pouvons essayer de dégager les principaux aspects contradictoires de ce système de production, les uns allant dans le sens des nécessités du développement économique, les autres détruisant les effets favorables des premiers.

### Dans le sens des nécessités du développement économique

- Mobilisation de « l'épargne travail » disponible (abstraction faite des « méthodes » de celle-ci) : 17 % du P.B. du domaine.
- On évite les recours relativement coûteux au machinisme sur des terres dont la dotation en eau limite la production à un certain niveau.

On obtient de ce fait le produit net le plus élevé : 87 % du P.B.

- Les valorisations des ressources en eau et de la terre sont les plus fortes dans ce système.

**Effets allant à l'encontre de ces nécessités**

- Prélèvement des 3/4 du produit net du domaine par le propriétaire féodal.

La quasi-totalité de ce « prélèvement » n'est pas réinvesti dans des secteurs productifs, mais consacré à des dépenses somptuaires de prestige, ou au mieux à de placements spéculatifs.

Nous avons essayé ici d'évaluer les possibilités offertes pour la croissance économique par l'utilisation des forces de travail disponibles dans un système de production excluant les lourdes dépenses du machinisme. Ces quelques données permettent d'illustrer, de quantifier l'apport de cette « épargne travail » dont on parle toutes les fois qu'il s'agit de traiter des problèmes des pays en voie de développement. Mais il ne faut cependant pas oublier l'aspect schématique de cet essai de quantification car, en l'occurrence, le véritable problème reste qualitatif et consiste dans le fait que les structures féodales permettaient cette « mobilisation » forcée des populations rurales sous-employées. Depuis l'indépendance, et même avant celle-ci, le déclin de la féodalité et de son pouvoir de coercition ne l'autorisait plus. Il ne faut naturellement pas regretter la disparition de ces « méthodes » autoritaires, ni cette forme d'exploitation. Mais il s'agit en premier lieu de remplacer ces procédés par des motivations concrètes ou idéologiques, suscitant l'adhésion des paysans à cet effort de mise en valeur. En second lieu, il faudra « penser » la répartition du produit net des « domaines » conformément aux nécessités de la croissance économique (fonds d'investissement, construction d'écoles, de maisons, etc...).

### **III. - EVALUATION DE LA PERTE ECONOMIQUE POUR LA COLLECTIVITÉ DEPUIS L'ALLOTISSEMENT**

Le domaine de Buidda ne produit plus en moyenne que les 47 % de ce qu'il produisait avant l'allotissement. Pour la collectivité, cette diminution considérable doit être comptabilisée comme une perte. Aussi l'assimilerons-nous dans ce qui va suivre à un coût, que nous essaierons d'évaluer au niveau du domaine et à celui de la collectivité. Nous constaterons malheureusement que les hectares de Buidda sont des hectares qui « coûtent ».

#### **a) Coût au niveau du domaine**

Dans les systèmes de production antérieurs, le produit brut annuel

des domaines de Buidda - Mers al Bghal atteint 470 000 DH. De 1959 à 1965, soit sur 6 campagnes agricoles, il est d'environ 220 000 DH, à l'hectare 187 DH, ce qui reste très insuffisant. La perte annuelle moyenne s'élève donc à 250 000 DH, soit 1 500 000 DH depuis l'allotissement.

Pour compléter ce bilan des pertes par diminution du produit brut, il faut également comptabiliser les investissements de l'Office de Mise en Valeur Agricole : 337 000 DH.

*Pertes totales de 1959 à 1965 : 1 837 000 DH, réparties sur les 1 176 ha du domaine allotii, ces pertes annuelles peuvent être chiffrées à 260 DH/ha.* La comparaison de cette donnée avec le produit brut à l'hectare, 187 DH, se passe de longs commentaires : annuellement, en moyenne, on produit 73 DH/ha de moins que ce que l'on perd par diminution du produit brut par rapport aux modes de gestion antérieurs du domaine.

#### b) Coût au niveau de la collectivité

Il faut cependant apporter un correctif à ce bilan des pertes, si l'on veut estimer celles que subit la collectivité. Nous verrons, en effet, que les « vols » d'eau au détriment des attributaires permettent, en théorie, aux riverains en amont de Buidda d'obtenir un produit annuel de 77 000 DH. Le coût de l'allotissement pour la collectivité doit être diminué d'autant.

- *Coût moyen annuel : 250 000 DH — 77 000 DH = 173 000 DH*
- *Coût global depuis l'allotissement : 173 000 DH × 6 + 337 000 DH = 1 375 000 DH.*
- *Coût moyen annuel à l'ha/DH pour la collectivité ou perte qu'elle subit par baisse du produit brut du domaine depuis la distribution des lots : 195 DH/ha.*

### C — LES RESSOURCES EN EAU ET LEUR VALORISATION ONT DIMINUE D'UN SYSTEME A L'AUTRE

#### I. - LA DOTATION EN EAU DE BUIDDA TRADUISAIT LE POUVOIR DU PROPRIETAIRE FEODAL

Tout jugement sur la mise en valeur agricole au Haouz doit tenir compte des ressources en eau dont on dispose. Pour comparer les résultats obtenus d'une époque à une autre, du système de production féodal au système actuel, avec les transformations dans les rapports de

force que cela implique, il faut tenir compte du fait que le volume d'eau arrivant à Buidda s'est lui aussi amoindri.

Tant que l'ancien propriétaire féodal a pu inspirer assez de crainte aux riverains en amont de Buidda pour que ceux-ci évitent de détourner une partie de l'eau destinée à ses terres, celles-ci recevaient un très fort pourcentage des prélèvements sur l'oued Tessaout de la séguia Lakhzaniya et à un moindre degré de la séguia Jdida. Ainsi, 21,5 Ferdiya sur les 36 de la séguia Lakhzaniya étaient réservées au domaine de Buidda et 8,5 seulement pour la fraction des Oulad Saïd (10 douars, plus de 200 chefs de foyers).

## **II. - LA DIMINUTION DES RESSOURCES EN EAU DU DOMAINE DEPUIS L'ALLOTISSEMENT**

Avec l'élimination du propriétaire féodal, les vols d'eau en amont se sont multipliés et servent en général à irriguer des plantations d'oliviers. Les « utilisateurs » de cette eau considèrent ce « vol » comme un droit (droit de Mlou). Ce qui est perdu pour Buidda ne l'est donc pas pour tout le monde : nous allons essayer d'estimer le volume de ce « vol » et le produit que ces ressources en eau doivent permettre d'obtenir en amont du domaine de Buidda.

Des jaugeages effectués par le Centre de Mise en Valeur de Sidi Rahal fournissent les ordres de grandeur suivants :

— Séguia Lakhzaniya	{	débit à la prise sur l'oued : 300 l/s
		débit au partiteur de Buidda : 150 l/s
— Séguia Jdida	{	débit à la prise sur l'oued : 100 l/s
		débit au partiteur de Buidda : 60 l/s

Les pertes pour la séguia Lakhzaniya sont estimées à 36 % ; pour la séguia Jdida à 20 %.

Les « vols » d'eau peuvent être évalués de la façon suivante :

- 14 % du volume prélevé par la séguia Lakhzaniya
- 20 % du volume prélevé par la séguia Jdida.

En tenant compte de ces données, nous pouvons dresser le tableau ci-dessous, dont les deux dernières colonnes montrent la différence entre les ressources en eau de Buidda d'un système de production à l'autre, du système féodal à l'allotissement.

*Diminution des ressources en eau de Buidda du système féodal à l'allotissement*

Séguias	Volume prélevé sur Tessaout millions m <sup>3</sup>	Volume destiné à Buidda		Pertes		« Vols »		Volume d'eau arrivant à Buidda				Diminution des ressources d'un système à l'autre	
		I		II		III		IV		Système féodal II - III = A		Allotissement II - (III+IV) = B	
		en % de I	Millions m <sup>3</sup>	en % de II	Millions m <sup>3</sup>	en % de II	Millions m <sup>3</sup>	en % de II	Millions m <sup>3</sup>	en % de II	Millions m <sup>3</sup>	en % de A	Millions de m <sup>3</sup>
Lakhzaniya	7	59,7	4,18	36	1,50	14	0,59	64	2,68	50	2,09	22	0,59
Jdida	11	6,5	0,71	20	0,14	20	0,14	80	0,57	60	0,43	25	0,14
TOTAL	18	27	4,89	33,5	1,64	15	0,73	66	3,25	51,5	2,52	22,5	0,73

Le domaine allotri reçoit donc actuellement 2,52 millions de m<sup>3</sup> contre 3,25 auparavant. L'élimination du propriétaire féodal et la disparition de son pouvoir de coercition sur les « utilisateurs » de l'eau des deux séguias alimentant ses terres, se traduisent par un « vol » de plus du cinquième (22,5 %) des ressources antérieures de Buidda, soit une différence de 730 000 m<sup>3</sup> par an. Mais autant que leur volume, la localisation dans le temps de ces vols peut gravement contrarier la mise en valeur du domaine, car il est évident qu'aux périodes de l'année où l'eau se fait rare et précieuse, l'importance relative de ces « vols » devient considérable, les attributaires les ressentant à ces moments plus durement.

### **III. - LES « VOLS » D'EAU EN AMONT DE BUDDA EXPLIQUERAIENT 30 % DE LA DIMINUTION DU PRODUIT**

L'utilisation de ces 730 000 m<sup>3</sup> « captés » en amont de Buidda, si elle provoque une diminution du produit brut de l'allotissement, n'en constitue pas moins un gain compensatoire pour la collectivité puisque ce volume doit certainement servir à l'irrigation des plantations et des cultures maraîchères. Le produit de cette activité compense, au niveau de la collectivité, la perte enregistrée à Buidda.

*Produit brut : (utilisation des 730 000 m<sup>3</sup>)*

Hypothèse : 75 % utilisés. Soit 550 000 m<sup>3</sup> valorisés à 0,14 DH/m<sup>3</sup>.

Produit brut : 77 000 DH.

La diminution du produit brut du domaine depuis l'allotissement est en moyenne de 250 000 DH. Les vols d'eau interviennent dans cette différence pour 30 % si l'hypothèse précédente correspond à la réalité.

Les attributaires disposant d'un volume inférieur à celui dont bénéficiait le propriétaire féodal, les vols d'eau peuvent expliquer une dégradation dans la mise en valeur. Mais il reste à savoir quel est le système qui valorisait le mieux ses ressources en eau.

### **IV. - LA VALORISATION DU M<sup>3</sup> D'EAU A BAISSE DE 40 %**

La valorisation de l'eau, exprimée en produit brut, a varié d'un système à l'autre :

	DH/m <sup>3</sup>	en %
— Systèmes féodaux :	470 000 DH	= 0,145
« Métayage et corvée »	3 250 000 m <sup>3</sup>	100
« Machinisme et Kham-messat »		
— Système actuel :	220 000 DH	= 0,087
Allotissement	2 520 000	60

Différence entre les deux systèmes : — 0,058 DH/m<sup>3</sup>, soit 40 % de moins.

En valorisant l'eau avec cette différence, les attributaires provoquent une perte annuelle moyenne s'élevant à 146 000 DH.

Soit : 2 520 000 m<sup>3</sup> × 0,058 DH = 146 160 DH. Ce qui équivaut à plus de 30 % du produit brut que l'on obtenait dans les systèmes antérieurs, et correspond à 60 % environ de la diminution du produit depuis l'allotissement.

#### D — LES CONDITIONS DE LA RENTABILISATION DES FUTURS INVESTISSEMENTS DE L'ETAT NE SONT ACTUELLEMENT PAS REUNIES

##### I. - LES ATTRIBUTAIRES SONT RESPONSABLES DE LA DIMINUTION DES 7/10èmes DU PRODUIT DEPUIS L'ALLOTISSEMENT

Sans pour autant oublier qu'un système de production constitue un tout dont il est difficile de dissocier l'apport de chacune de ses constituantes, nous avons essayé de fournir une explication quantitative et schématique de la diminution du produit du domaine depuis l'allotissement qui s'élève en moyenne à 250 000 DH par an. Nous avons vu, dans les passages précédents de cette étude, les trois points suivants :

	DH
— Les vols d'eau pourraient en expliquer les 3/10èmes	77 000
— La valorisation actuelle de l'eau (40 % de moins par rapport au système précédent)	
6/10èmes .....	146 000
— Le désintérêttement de la moitié des exploitants (culture indirecte et absentéisme), le 1/10ème .....	26 000
	<hr/>
TOTAL .....	249 000

Soit 250 000 DH environ.

Cette schématisation ressemble un peu à une tautologie. Mais son principal but est de faire la part des choses : il devenait trop commode d'expliquer la diminution du produit brut du domaine par les « vols » d'eau.

Nous constatons plutôt que les second et troisième facteurs n'en font qu'un : les attributaires sont responsables des 7/10èmes de la sous-exploitation du domaine : son allotissement en 115 lots individuels s'est donc traduit par une lourde perte économique pour la collectivité.

Ce type de distribution de terres a créé une classe de « rentiers » qui se contentent de prélever le prix de la location de leurs lots, sans se soucier de l'effort de mise en valeur qui y est fait par le preneur.

Il est nécessaire de souligner qu'il faudrait éviter ailleurs le renouvellement d'une telle situation, dont la principale cause reste l'attribution des terres à des personnes appartenant à des catégories socio-professionnelles n'ayant aucun lien avec l'activité agricole.

## **II. - EN L'ETAT ACTUEL DES CHOSES, LE DOMAINE PEUT-IL S'INScrire DANS LE FUTUR SECTEUR HYDRAULIQUE DE LA TESSAOUT-AMONT ?**

Si aucun changement n'intervient à Buidda - Mers al Bghal d'ici là, un problème assez paradoxal se posera aux responsables de l'Office de Mise en Valeur Agricole. Dans quelques années, l'aménagement du secteur hydraulique de la Tessaout-Amont aura démarré et progressé. Or, on considère que le domaine allotri possède des terres de 1<sup>re</sup> catégorie, celles qui par conséquent doivent le mieux rentabiliser les lourds investissements étatiques dans cette zone d'intervention (plus de 200 millions de dirhams).

Le mode de faire-valoir indirect et surtout l'absentéisme sur la moitié des lots sont-ils compatibles avec une rentabilisation maximum de ces dépenses ?

Doit-on servir de l'eau, qui coûte très cher à la collectivité, à des « exploitants » agricoles qui actuellement la vendent, ou au mieux ne la valorisent qu'à moins de 0,09 DH le mètre-cube ? La réponse à ces questions paraît trop évidente pour être formulée.

## **III. - LE REGROUPEMENT DES LOTS ET DES DROITS D'EAU EN UNITES DE PRODUCTION EN COMMUN SEMBLE S'IMPOSER**

L'aménagement du secteur, sa mise en valeur rationnelle, la formation professionnelle des agriculteurs, sont autant de facteurs qui

nécessiteront un « assainissement » de la situation à Buidda. L'éviction des absentéistes est la première mesure urgente que les responsables de l'Office de Mise en Valeur Agricole doivent obtenir. Si tout effort dans ce sens restait vain, leur action présente et future n'aurait plus aucune raison d'être et paraîtrait d'avance condamnée à l'échec. Dans les circonstances actuelles, il serait préférable de s'abstenir de toute intervention, de tout investissement coûteux dont les conditions de rentabilisation n'existent pas.

La mise en valeur progressive du secteur hydraulique de la Tessaout-Amont exigera une seconde mesure rendue nécessaire par l'introduction de nouvelles cultures, une meilleure valorisation de l'eau et de la terre : le regroupement des exploitants, de leurs lots et de leurs droits d'eau afin de constituer des unités de production en commun qui obtiendraient une meilleure rentabilisation des lourds investissements de l'Etat.

Actuellement, le morcellement du domaine en 115 lots individuels, dont le quart attribué à des absentéistes, a entraîné un autre « morcellement », celui du débit des séguias Lakhzaniya et Jdida en autant de droits de 2 h 30. Il est évident dans ces conditions que toute irrigation rationnelle devient bien difficile. Aussi, tout récemment, un certain nombre d'agriculteurs de Buidda, pour la plupart anciens khammès, ont-ils manifesté le désir de se constituer en A.S.A.P. afin de grouper leurs droits d'eau. Cette initiative pourrait devenir l'amorce de la création d'unités de production en commun. Mais il reste cependant à savoir si les terres de ces agriculteurs sont contiguës pour que de futures coopératives puissent être organisées. N'oublions pas en effet que les lots des anciens khammès furent épargnés au milieu des autres pour servir en quelque sorte de « lots-pilotes », sur lesquels auraient pris exemple les résistants citadins attributaires... Nous avons vu ce qu'il en a été. Aussi s'avère-t-il préférable, une fois de plus, de concentrer les efforts de mise en valeur sur des zones bien précises et limitées et apporter son concours à de véritables exploitants agricoles. On évitera ainsi de transformer l'Office en simple instrument de distribution de crédit et de services, sans aucune préoccupation de la rentabilité économique de son action.

PAUL PASCON

*LOTISSEMENT DE BUIDDA - MERS AL BGHAL*

La mise en valeur des lots — Produit net par groupe d'attributaire  
(Tableau récapitulatif)

	Culture directe	Culture indirecte	Absentéisme de l'attributaire	Ensemble du lotissement
<i>en V.A.</i>				
Lots étudiés .....	48	19	21	88
Lots avec jeunes plantations	11	7	9	27
TOTAL du groupe ....	59	26	30	115
<i>en 100 %</i>				
Lots étudiés .....	54,5	21,5	24	100
Lots avec jeunes plantations	40	26	34	100
TOTAL du groupe ....	51	23	26	100
<i>Produit net en DH</i>				
Lots étudiés .....	72 072	19 906	20 686	112 664
Lots avec jeunes plantations	8 354	4 180	5 622	18 156
TOTAL du groupe ....	80 426	24 086	26 308	130 820
<i>Produit net en %</i>				
Lots étudiés .....	64	18	18	100
Lots avec jeunes plantations	46	23	31	100
TOTAL du groupe ....	61,5	18,5	20	100
<i>Produit net par attributaire (en DH)</i>				
Lots étudiés .....	1 501	1 047	987	1 280
Lots avec jeunes plantations	759	597	624	672
TOTAL du groupe ....	1 363	926	877	1 137
Superficie totale des deux domaines: 1 176 ha Produit net à l'hectare: 111 DH/ha				